

Dispositifs et événements dans la Recherche-Action en Partenariat au Cameroun

Anna CARBONNEL • CIRAD, Montpellier, Chercheure associée au LISST-CAS, Toulouse
anna.carbonnel@univ-tlse2.fr

Eduardo CHIA • CIRAD, UMR Innovation, Montpellier
eduardo.chia@cirad.fr

Olivier MIKOLASEK • CIRAD, UMR INTREPID, Montpellier
olivier.mikolasek@cirad.fr

L'agronomie s'interroge sur la façon de co-développer de nouvelles propositions techniques et organisationnelles pour améliorer la production et le niveau de vie des populations. La Recherche-Action en Partenariat (RAP) est une démarche de recherche qui associe les acteurs locaux à la construction d'innovations. Le caractère imprévisible des stratégies des acteurs et la nécessité d'atteindre les objectifs de la RAP incitent les chercheurs à mettre en place des dispositifs adaptés à la situation locale. En s'appuyant sur l'étude d'un projet qui s'est déroulé au Cameroun entre 2005 et 2008, nous verrons le rôle des dispositifs et des événements, ainsi que les conditions de leurs émergences, leurs conséquences sur la production des savoirs et la modification des pratiques locales.

MOTS-CLÉS : Recherche-Action en partenariat, apprentissage, action collective, pisciculture, Cameroun

The social system and events of Partnership Action-Research in Cameroun

The agronomy thinks about the way to co-develop new technical and organizational proposing in order to improve the production and the standard of living of the population. The Partnership Action-Research (RAP) is a research approach that makes local people a partner in the process of innovation building. The unpredictable's nature of the actor's strategies and the necessity to reach the RAP's objectives encourage the researchers to set up social systems adapted to the local situation. Leaning on the study case of a project being held in Cameroun between 2005 and 2008, we will understand the role of social systems and events as well as the condition of their emergence, their consequences in the knowledge's production and the modification of local practices.(JEL: 032)

KEYWORDS: Research and development, learning, collective bargaining, aquaculture, Cameroun

Plus que tout autre corps de métier, celui de producteur agricole nécessite d'innover et de s'adapter sans cesse au fur et à mesure qu'évoluent les techniques, les sociétés, les conditions naturelles et les institutions agricoles. Afin de faciliter cette adaptation, la recherche agronomique met en place de nouveaux itinéraires de productions, de nouvelles techniques et de nouvelles variétés. Malgré cela, les producteurs n'adoptent pas dans leur ensemble ces propositions techniques. C'est pourquoi la recherche agronomique s'est remise en cause sur sa démarche d'intervention dans l'optique de faciliter l'adoption de ces nouvelles

techniques. Cet article entend présenter la Recherche-Action en Partenariat (RAP) comme l'une des démarches facilitant ce processus d'acquisition. Notre recherche, même si elle traite de la Recherche-Action, garde une certaine distance vis-à-vis de ce courant et de l'ingénierie sociale en général. Les méthodes et les références mobilisées dans cet article restent celles de la socio-anthropologie qui considère ici la Recherche-Action comme son objet de recherche.

Dans un premier temps, la naissance, le développement et les principes de cette démarche seront décrits, puis analysés à travers l'étude de cas d'un projet piscicole

qui s'est déroulé au Cameroun. Nous évoquerons ainsi une méthode socio-anthropologique qui permettra d'évaluer ces projets complexes, dans lesquels les acteurs jouent des rôles multiples dans un but commun : celui de développer l'activité de production. Dans un second temps, c'est à travers l'analyse des dispositifs techniques et organisationnels, mis en place par les chercheurs au cœur de leur action et par l'analyse des événements qui en découlent, que nous développerons une méthodologie capable d'évaluer de tels projets de développement et de tirer des conclusions sur la démarche de RAP.

Regard de la socio-anthropologie sur une démarche d'intervention agronomique

La recherche agronomique développe de nouveaux modèles d'interventions tels que la RAP dans le but de faire fonctionner de nouvelles techniques en milieux réels. Ces interventions s'inspirent des sciences sociales et font le choix de s'auto-évaluer pendant et après l'action grâce aux équipes de chercheurs pluridisciplinaires qui y travaillent. Pourtant, nous défendons l'idée qu'un regard socio-anthropologique soit posé sur ces interventions afin de les analyser avec du recul et méthodologiquement. La méthodologie des « dispositifs et des événements » que nous développons dans cet article s'appuie sur un travail d'enquête de terrain effectué au sein d'un projet de pisciculture franco-camerounais.

1. L'émergence de la Recherche-Action en Partenariat

La Recherche-Action en Partenariat (RAP) s'inspire de la Recherche-Action (RA), un courant théorique dont Kurt Lewin (1967) est le précurseur. Michel Liu en est l'un des fondateurs et fait partie des nombreux chercheurs qui inscrivent leurs travaux dans ce courant. C'est essentiellement sur

les idées de ce dernier que nous définirons cette démarche.

D'après Liu, cette démarche de recherche vise à atteindre deux objectifs : la résolution des problèmes des acteurs sur le terrain et la production de connaissances scientifiques. Il précise également que la RA est une démarche et non une méthodologie de recherche car « une démarche n'est pas un processus objectif, elle dépend directement de la subjectivité des individus qu'elle implique » (Liu, 1997). Son application est pertinente lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes sociotechniques complexes comme le développement d'une nouvelle activité de production. Elle permet également de faire émerger des changements au sein de la société concernée. Scientifiquement, cette démarche permet de mener une recherche en milieu réel en favorisant la prise de décision et l'autonomie des acteurs locaux plongés dans une problématique quotidienne. La RA prend ainsi en compte trois caractéristiques du fait social :

- la complexité (aspects techniques révisés dans leur globalité) ;
- l'indétermination (la recherche au sein de l'action n'est pas toujours maîtrisable) ;
- la singularité (qui s'adapte à la situation locale pour monter en généralité) (Liu, 1997).

La démarche de RAP a été créée, en 2005, au Centre international de Recherche Agronomique pour le Développement (Cirad) lors d'une École Chercheur sur la Recherche en Partenariat, puis s'est concrétisée à travers une Action Thématique Programmée intitulée Cirop (Conception des Innovations et Rôle du Partenariat). Ce programme vise à formaliser le débat autour de la RA dans le domaine agronomique à partir des expériences passées des chercheurs du Cirad (Chia, 1992 ; Dulcire, 1996 ; Mikolasek, 1997). Il réunit principalement des chercheurs du Cirad ayant

engagé, de façon délibérée ou non, des actions de développement en partenariat avec les acteurs locaux. Ce processus permet à ces derniers de participer à toutes les phases de la recherche (Chia *et al.*, 2008).

La contractualisation du partenariat est une autre caractéristique de cette démarche. Cette co-construction nécessite la mise en place de dispositifs de gouvernances et opérationnels (Faure *et al.*, 2010) visant à faciliter la communication entre les acteurs de la RAP et à résoudre les problèmes liés aux activités des producteurs. Indirectement, ce processus de co-construction de connaissances scientifiques et de résolution de problèmes techniques vise à rendre leur autonomie aux producteurs en favorisant la prise de parole et de décision (Mikolasek *et al.*, 2009). C'est en cela que la RAP se présente comme une démarche qui favorise le développement local par l'accroissement de l'autonomie des producteurs capables, désormais, de prendre des décisions importantes concernant le développement de leur activité.

Le but de notre recherche – plutôt que de mener une réflexion au cours de l'action comme le préconise la démarche de RAP – est de développer une méthodologie socio-anthropologique qui soit capable de porter un regard extérieur sur ce type de démarche. La RAP fonctionne principalement à travers la mise en place de dispositifs pour l'action et il nous a paru fécond de développer une méthodologie capable d'expliquer les effets de tels dispositifs sur l'action et les acteurs du projet.

2. À la recherche de l'entre-deux

L'usage sociologique du terme de « dispositif » apparaît, dans les années 1970, avec Michel Foucault mais c'est à la fin des années 1990 que les sociologues développent des recherches sur les dispositifs (Maugeri, 2002 ; Mormont, 1996). Par la suite, les dispositifs sont définis différemment suivant les disciplines, les objets de recherche et leur application sur le terrain. On pourrait

dire qu'il y a autant de dispositifs que de situations. Aussi, il est impossible de donner une seule définition. En revanche, certaines caractéristiques communes sont inventoriées par nos prédécesseurs : le dispositif vise à produire des normes pour la société et peut être perçu comme un moyen mis en œuvre en vue d'une finalité. Il instrumentalise le réel et cherche une certaine efficacité (Peeters et Charlier, 1999). Pour Marc Mormont (1996), les dispositifs sont « des arrangements institutionnels qui mettent en relation des représentations, des normes, des pratiques des acteurs ». Également, « un dispositif consiste en un cadre artificiel procédant à une mise en forme particulière de la réalité en fonction d'objectifs prédéterminés » (Vandendorpe, 1999). De plus, il serait toujours l'apanage d'agents ou d'experts chargés de faire fonctionner des ensembles organisés (Peeters et Charlier, 1999). Comme le mentionnent Beuscart et Peerbaye (2006), Foucault donne un caractère plus dynamique à la notion de dispositif qu'il conçoit comme un *agencement* d'éléments matériels et immatériels, servant à planifier un ensemble hétérogène. Le dispositif serait donc un processus dynamique dans lequel se mêleraient des stratégies et des rapports de pouvoir entre les acteurs (Agamben, 2007). La détermination de l'individu retrouve donc sa place dans ce cadre favorisant l'action et le changement (Peeters et Charlier, 1999). S'éloignant des définitions où le dispositif et les agents tirent les ficelles d'une situation en cours, il se définit également comme un cadre facilitant « la participation de porteurs d'intérêts de plus en plus diversifiés » (Chia *et al.*, 2008). Enfin, d'autres auteurs considèrent que le dispositif a pour but de favoriser l'autonomie des acteurs (Vandendorpe, 1999 ; Peeters et Charlier, 1999). Le concept de dispositif serait passé d'une définition « hyper-normative », alimentant la dépendance des individus concernés, à une définition inverse posant l'autonomie de l'acteur comme élément primordial de l'action et

de l'innovation. Peeters et Charlier (1999) posent en effet que le concept de dispositifs se situe la plupart du temps dans l'*entre-deux*, c'est-à-dire entre la dépendance et l'autonomie des acteurs, le dispositif et l'événement, le formel et l'informel. Cette analyse de l'*entre-deux* cherche à démontrer la pertinence de l'utilisation des dispositifs qui visent à rendre les acteurs autonomes.

Comment parler de la forme sans aborder l'informe qui en dépend ? Et pourquoi ne pas rapprocher la notion d'événement à celui-ci ? L'événement peut se situer dans l'informe et reste une notion que certains sociologues trouvent délicate à saisir. « L'événement est longtemps apparu comme le contraire de l'objet susceptible d'être pensé scientifiquement » ; il est perçu également comme « singulier, unique, accidentel, aléatoire » (Delacroix, 2006). C'est à peu près le même discours qui ressort des analyses de Renaud sur l'informe disant qu'il est difficile de le comprendre en utilisant nos cadres théoriques et nos discours analytiques. Renaud (1995) va même jusqu'à personnifier l'informe comme une entité échappant à toute loi et à toute tentative de formalisation et qui « contrecarre la pleine réalisation de toute planification et de toute programmation ». Malgré cette vision destructrice de l'informe, celle-ci alimente la forme, l'un n'allant jamais sans l'autre. C'est en cela que la notion d'événement, perçue comme l'informe du dispositif, paraît pertinente. En revanche, pour les historiens, l'événement est un objet palpable qu'ils savent mobiliser pour questionner le passé. Selon eux, c'est un concept bien moins délicat qu'il n'y paraît. Il ponctue l'histoire quotidienne tel un marqueur du changement. « L'événement, c'est tout ce qui arrive » (Ricœur, 1992). L'événement est construit autant que l'est un dispositif, il est donc palpable et explicable. Selon Ricœur, il est possible d'identifier les événements suivant trois conditions :

– *premièrement*, ils sont déclenchés par des humains ;

– *deuxièmement*, est événement tout fait suffisamment pertinent ou marquant pour les témoins oculaires et pour celui en charge de raconter l'histoire ;

– *troisièmement*, il faut prendre conscience du décalage épistémique entre l'événement tel qu'il s'est produit, et l'événement tel qu'il est raconté et retranscrit.

C'est en suivant les définitions de Ricœur que nous avons identifié les événements qui se sont déroulés sur notre terrain d'étude. Les événements identifiés, nous le verrons par la suite, portent tous les trois conditions qu'il évoque.

3. Le mouvement entre le dispositif et l'événement

Les concepteurs de la RA font le constat que « les chercheurs ne savaient pas comment réaliser une expérimentation dans la vie réelle, c'est-à-dire dans une situation ouverte à toutes les influences et dont ils ne contrôlaient pas l'évolution » (Liu, 1997). Dans la RAP, les dispositifs sont mis en place par les chercheurs pour formaliser et officialiser les échanges entre les acteurs. Finalement, les zones d'incertitudes qui touchent ce type de recherche plongée dans le feu de l'action sont réduites pour atteindre au mieux les objectifs de la RAP. Mais, « le succès des dispositifs de gouvernance et des dispositifs opérationnels mis en place dépend de la volonté des acteurs impliqués et de leurs capacités à y rendre vivant et performant l'esprit de partenariat » (Faure *et al.*, 2010). Il n'y a donc pas de cause à effet prévisible entre les dispositifs et les résultats qu'ils cherchent à atteindre. Une étape importante semble donc être l'étude des événements leur succédant. Le déroulement historique de la RAP est ponctué par les dispositifs mis en place par les chercheurs et par des événements qui sont souvent, mais pas toujours, la réaction des producteurs face aux dispositifs. Tels des jeux d'acteurs, entre

question et réponse, ils jouent les *coups* qui s'offrent à eux (Mucchielli, 2004). Dans ces conditions, il s'agit ici de comprendre et d'analyser le dialogue entre les deux moments clés qui marquent différents tournants du déroulement du projet. Liu (1997) rappelle que l'évolution de la RAP est un mouvement. C'est ce mouvement entre les dispositifs et les événements qu'il s'agit de mettre ici au clair. Plutôt que de percevoir les événements résultant des « frictions » entre les acteurs comme une contrainte ou un facteur ralentissant le processus de recherche, nous posons l'hypothèse qu'ils sont bénéfiques pour atteindre les objectifs de la RAP (Soulard *et al.*, 2007). Les événements peuvent également être perçus comme des indicateurs de l'autonomie des acteurs locaux et, par conséquent, bénéfiques pour le développement de leurs activités. Les dispositifs sont également abordés comme la formalisation du social, et les événements comme des instants au cours desquels l'informel prédomine. L'étude simultanée du formel et de l'informel devient pertinente dans le sens où l'informel nourrit le formel et révèle ses limites. C'est de cette « tension créatrice » (Renaud, 1995), ce « mouvement » (Liu, 1997) et cette « friction » (Soulard *et al.*, 2007) que cet article va rendre compte.

Les dispositifs proposés par les chercheurs sont à la fois créateurs d'événements et de dispositifs émergents. Ces événements issus des dispositifs peuvent être à la fois perçus comme positifs et négatifs par tous les acteurs ou seulement une partie d'entre eux. Concrètement, quels sont les effets et les conséquences de ces événements sur les partenaires et, plus largement, sur la RAP et ses objectifs ?

Les dispositifs émergents, tout comme les événements, peuvent être également perçus comme positifs ou négatifs par les acteurs concernés. De plus, ils peuvent à la fois être à l'origine de nouveaux événements et de nouveaux dispositifs

émergents. En quoi améliorent-ils la situation qui nous intéresse ?

Tous les acteurs de la RAP – qu'ils soient chercheurs ou producteurs – ont la capacité et la possibilité de créer des événements et des dispositifs. La position sociale de l'acteur participe-t-elle de l'utilisation d'un outil plutôt qu'un autre ?

Finalement, cet aller-retour entre dispositifs et événements peut être perçu comme le « moteur » de la RAP. Quelles leçons, tant pratiques que théoriques, pouvons-nous tirer de cette analyse et de ce choix méthodologique ?

4. Le partenariat avec deux groupes de pisciculteurs/pêcheurs camerounais

Notre approche a été mise à l'épreuve sur deux terrains, c'est-à-dire au travers de deux projets de développement dans deux pays : le Cameroun et le Burkina Faso. Nous ne présenterons ici que les résultats tirés de notre étude au Cameroun.

Carte 1. Localisation des arrondissements

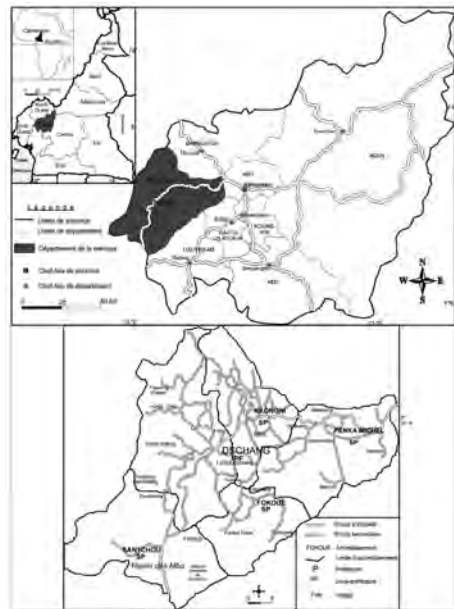


Tableau 1. Quelques caractéristiques des Groupes d'initiatives communes et des arrondissements

Le GIC Copifopem dans les arrondissement de Fokoué-Penka Michel	Le GIC Pepisa dans l'arrondissement de Santchou
1000–1400 m d'altitude	400–1400 m d'altitude
39 pisciculteurs	31 pisciculteurs
79 étangs	268 étangs
203 km ²	357 km ²
Majorité ethnique : bamiléké	Majorité ethnique : mbô

Source : Tomedi-Eyango M.T. et al., 2009.

La RAP s'est déroulée de 2005 à 2008 dans la Région Ouest du Cameroun, à proximité de la ville de Dschang, auprès de producteurs ruraux pratiquant la pisciculture, la pêche, parfois les deux, implantés dans deux localités différentes mais proches géographiquement. Ceux-ci se sont réunis en deux Groupes d'initiatives communes (GIC)¹ rattachés à chacune des localités. Le premier, nommé le GIC des pêcheurs et pisciculteurs de Santchou (GIC Pepisa) est situé dans la plaine des Mbô, en contrebas de Dschang. Le deuxième, le GIC du collectif des pisciculteurs intensifs de Fokoué et Penka Michel (GIC Copifopem), se situe sur les Hautes Terres en amont de Dschang. Ces deux GIC diffèrent par leur milieu naturel, leur histoire et leur situation socio-économique. Ces conditions déterminent ainsi des façons bien distinctes de pratiquer et de percevoir la pisciculture suivant les contraintes de milieu, les pratiques héritées des parents ou apprises des développeurs, et les objectifs poursuivis. Le GIC Copifopem réunit des producteurs vivant sur les Hautes Terres, à une heure de bus de la ville de Dschang. Le milieu naturel est constitué de savane herbeuse sur des collines pouvant atteindre 1 400 mètres d'altitude. Les pisciculteurs

sont en majorité des Bamilekés. Ces derniers sont largement perçus, localement et dans la littérature, comme des entrepreneurs et des marchands, doués pour la négociation et le travail (Pain, 1984 ; Janin, 1995). La pisciculture à Fokoué et Penka Michel s'est implantée pendant l'ère coloniale dans les années 1940, puis fut maintenue tant bien que mal grâce à l'appui de projets de développement locaux et internationaux (Mikolasek *et al.*, 2009). Par la suite, certains pisciculteurs, au fait des techniques piscicoles développées dans la Région Centre (proche de Yaoundé), ont tenté d'imiter les façons de produire qui y étaient développées. À l'arrivée du collectif de recherche de la RAP à Fokoué et Penka Michel, et à la suite d'un premier diagnostic, les chercheurs constatent qu'une grande partie des étangs est à l'abandon et que les pisciculteurs ne maîtrisent pas suffisamment les techniques de production pour assurer un revenu convenable à leur activité (Tomedi-Eyango *et al.*, 2009). Ce constat explique le lancement de la démarche de RAP sur le secteur dans l'idée d'élaborer de nouveaux systèmes piscicoles capables de générer des revenus.

Le GIC Pepisa réunit les pisciculteurs et pêcheurs qui vivent dans la plaine inondable des Mbô dans les bas-fonds situés à 30 minutes de route bitumée de Dschang. Le milieu naturel est plus chaud et humide que sur les Hautes Terres et se compose de raphias et de forêts (Fongang Fouepe, 2008). Les étangs de Santchou sont des étangs sur nappe phréatique dont la mise

1. Groupe d'initiative commune « [...] organisations à caractère économique et social de personnes physiques volontaires ayant des intérêts communs et réalisant à travers le groupe des activités communes » (art. 49 de la loi 92/006 cité par Guillermou et Kamga, 2004).

en charge est assurée par les eaux d'inondation (Pouomogne, 2008). Le poisson y est abondant et sa récolte s'effectue généralement suivant des rites transmis par les parents.

Lors du diagnostic initial, les chercheurs constatent qu'il y a une abondance de juvéniles de silures² et que ceux-ci pourraient être plus largement utilisés pour approvisionner les étangs de pisciculture des Hautes Terres. C'est autour de cet enjeu de valorisation des alevins et de complémentarité entre les territoires que se construit la RAP à Santchou.

Une variété de dispositifs et d'événements

Méthodologiquement, nous avons procédé à une première analyse d'une multitude de documents tirés des dispositifs mis en place par l'équipe des chercheurs de la RAP durant trois ans. On recense, parmi ces documents, des comptes-rendus de réunions, des articles publiés dans des revues scientifiques, des présentations faites par les étudiants lors des restitutions et des rapports de missions. Cette documentation très dense nous a permis de recomposer l'histoire formelle du projet RAP, c'est-à-dire tous les moments clés datés, relatifs aux dispositifs proposés par les chercheurs, puis mis en place avec les producteurs.

Ce travail de recensement des dispositifs est alimenté par une étude de terrain *ex-post* effectuée entre mars et juin 2009. Durant cette période, nous avons réalisé des entretiens avec tous les acteurs du projet, à savoir : les trois chercheurs *seniors*³, les étudiants, les producteurs et quelques acteurs extérieurs étant intervenus brièvement sur le terrain comme des directeurs d'ONG ou des agents techniques locaux (une vingtaine d'acteurs en tout). Ces

entretiens semi-directifs ont permis de comprendre les perceptions des différents acteurs relatives à leur activité et à la démarche de RAP ainsi que d'identifier les moments clés qui les ont marqués. Ce sont ces moments particuliers dans l'histoire du projet que nous nommons « événements ». C'est par le recoupement des différents entretiens avec les acteurs, et l'approfondissement du déroulement de chaque dispositif et événement, qu'il devient possible de dégager des traits communs entre ces deux notions en essayant d'en extraire quelques règles générales de causalités.

Tout au long de l'histoire du projet, nous essayerons de comprendre la tension qui se crée entre les dispositifs (outils supposés des chercheurs) et les événements (outils supposés des producteurs).

Le projet au Cameroun comprend deux types de dispositifs :

- *le premier type* rassemble tous les dispositifs initiaux, c'est-à-dire ceux dont la mise en place était déjà envisagée avant que le projet ne débute et qui ont été ensuite proposés, ajustés et validés avec les producteurs. Ils ont abouti à l'élaboration et la signature de la convention générale qui marque les modalités de partenariat entre les chercheurs et les producteurs ;
- *le second type* rassemble les nouveaux dispositifs émergeant de l'action. Ils sont également formalisés par les chercheurs et validés avec les producteurs au cours de l'action. Ils doivent s'adapter à la situation rencontrée et aux besoins de tous les acteurs.

Les dispositifs sont censés permettre aux acteurs d'atteindre les objectifs fixés mais aussi de mettre en place de nouveaux agencements techniques et organisationnels au cours de l'action. Ainsi, il est possible, d'ores et déjà, de constater qu'une causalité existe entre les deux types de dispositifs. De la même façon, il

2. Le silure, *Clarias gariepinus*, est l'une des deux principales espèces de poisson élevées au Cameroun.

3. Terme employé localement.

Tableau 2. Les dispositifs initiaux émergents

Dispositifs initiaux	Dispositifs émergents
- Les GIC	- Les restitutions extérieures
- La convention générale	- Les voyages d'échanges et de visites
- Les protocoles d'expérimentation	- Les trois journées d'échanges thématiques
- Le conseil scientifique	- Les Journées d'Animation Mensuelles (JAM)
- Le comité de pilotage	- Les formations
- Les réunions régulières entre les chercheurs et les producteurs	- Les travaux de construction des étangs
- Les restitutions intermédiaires et finales	- Le concours de pisciculture
	- Le montage et la soumission de microprojets de développement par le GIC

Source : les auteurs.

est envisageable de supposer qu'il puisse y avoir une causalité plus complexe entre les deux seuls niveaux d'étude auxquels nous prêtons attention, à savoir les dispositifs et les événements.

À titre indicatif et récapitulatif, voici la liste des dispositifs initiaux et émergents qui ont été mis en place durant le projet au Cameroun dans les deux GIC Copifopem et Pepisa.

En se basant uniquement sur les entretiens effectués avec tous les producteurs du projet, les événements – c'est-à-dire les situations qui n'avaient pas été prévues – ont été davantage marquants pour ceux appartenant au GIC Pepisa. En revanche, en se basant sur les entretiens réalisés avec les chercheurs, les événements produits avec le

GIC Copifopem ont été plus marquants pour ces derniers. Les différences de perceptions entre les acteurs, suivant leur position dans le projet, sont à prendre en compte. L'analyse vise à intégrer la subjectivité des acteurs.

Le tableau 3 expose tous les événements produits dans les deux groupes. La majorité des événements concernant le GIC Pepisa a été davantage marquante pour les producteurs du groupe, alors que la majorité des événements concernant le GIC Copifopem a été davantage marquante pour les chercheurs. Ce premier constat peut s'expliquer par, d'un côté, la volonté très forte des chercheurs de faire évoluer le GIC Copifopem et, de l'autre, le sentiment général des producteurs de Pepisa d'avoir été délaissés par les chercheurs du projet.

Tableau 3. Les événements marquants

Événements concernant le GIC Pepisa	Événements concernant le GIC Copifopem
- Le retrait de la pompe	- Les refus de vidanger de la part des pisciculteurs de Fokoué et Penka Michel
- L'échec de l'expérimentation chez un pisciculteur	- Le refus de la part du délégué des producteurs qu'une étudiante fasse sa restitution
- La présentation d'un chercheur au comice agropastoral avec les alevins de Santchou	- La contestation autour de la tenue de l'assemblée générale du GIC
- Le changement du bureau du GIC	- La captation par le GIC du matériel mis à disposition par les chercheurs
	- L'exclusion d'un membre du GIC par le délégué des producteurs

Source : les auteurs.

Les principaux événements qui ont marqué et structuré la situation ont été déclenchés tant par des chercheurs que par des producteurs. Cependant, il faut intégrer à l'analyse de la situation le décalage qui existe entre l'événement tel qu'il s'est déroulé et l'événement tel qu'il est rapporté par les parties concernées. C'est en étudiant les tensions entre les dispositifs et les événements qu'il est possible d'intégrer cette distanciation que préconise Ricœur (1992). *A priori*, les dispositifs recensés dans la littérature grise du projet racontent l'histoire telle qu'elle s'est déroulée concrètement. Cette source est supposée être fiable et objective. Le récit des événements par les acteurs concernés permet une autre lecture de l'histoire. C'est l'étude de cette distance entre la littérature grise (dispositifs) et les récits des acteurs (événement) qui permet une recomposition plus riche de l'histoire du projet.

L'enchaînement de certains dispositifs et événements sera raconté pour mettre en exergue quelques problématiques qui se posent au cours d'une démarche de RAP.

1. Apprentissage et vie quotidienne

En mai 2008, le retrait d'une pompe mise à disposition par les chercheurs pour le GIC Pepisa, dans le but de vidanger les étangs d'inondation, a constitué un événement marquant. En 2007, les chercheurs ont accepté de fournir la pompe, sous réserve qu'elle soit associée à la mise en place d'un protocole de nature sociotechnique visant à étudier *le rôle de l'action collective dans la résolution des problèmes communs*⁴. Finalement, ce protocole n'a pas été mis en place et lui a succédé un nouveau protocole de nature plus technique et portant sur l'amélioration de la récolte, de la conservation et de la commercialisation de juvéniles de poissons chats. Par la suite, un contrat rédigé par le bureau de Pepisa

a été établi par les producteurs et validé par les chercheurs quant à l'usage de la pompe. Suivant les termes du contrat, les producteurs s'engagent à utiliser la pompe collectivement, tout en remboursant son prix d'achat (300 000 FCFA). À défaut, la pompe sera retirée. Dans les faits, à chaque utilisation chaque pisciculteur doit verser 1 000 FCFA au GIC (pour l'entretien de la pompe) et 10 % de la recette de la vente des poissons (destiné au remboursement graduel de la pompe). D'après les membres du bureau du GIC chargés de la gestion du matériel, les ventes de poissons se sont révélées insuffisantes pour permettre le rachat de la pompe et ce, malgré, le respect du protocole d'utilisation. Pourtant, sur dix producteurs rencontrés, un seul semblait au courant de l'utilisation payante de la pompe ; cela laisse à penser que la plupart des membres du GIC n'a pas été informée des clauses du contrat d'utilisation. D'après le délégué du GIC, un chercheur devait établir un bilan de l'utilisation de la pompe avant de la retirer. Du point de vue des chercheurs, les producteurs n'ont pas engagé la procédure de remboursement de la pompe, ce qui constitue un critère suffisant pour leur soustraire. Les producteurs n'ont, dès lors, pas compris ce retrait soudain, tout comme les membres du bureau informés, eux, des clauses du contrat.

Cet événement illustre les désaccords profonds entre l'équipe des chercheurs et celle des producteurs – désaccords que l'on rencontre souvent à travers l'analyse d'autres dispositifs. Pour les chercheurs, le retrait de la pompe s'explique par le non-respect du contrat (dispositif) mis en place avec les producteurs qui, eux, revendiquent leur difficulté à vidanger sans cet outil, stigmatisant un manque d'empathie des chercheurs. L'utilité des expérimentations visant à favoriser un apprentissage (ici, celui d'apprendre aux producteurs à gérer un outil collectif) n'est pas toujours bien acceptée par les producteurs, davantage tournés vers des problématiques quotidiennes,

4. Intitulé du protocole mis en place.

à court terme, comme celle de trouver une pompe à moindre coût. Cette vision est incompatible avec celle des chercheurs mus par des objectifs à long terme.

2. Entre souplesse et rigidité des dispositifs

Suivant les termes du contrat établi entre les producteurs et les chercheurs, le matériel utilisé pour les expérimentations doit être restitué. Malgré cette règle fixée préalablement, les producteurs ont régulièrement exprimé leur souhait de l'acquérir définitivement. Prenons le cas de cette expérimentation qui a échoué chez un pisciculteur de Santchou suite à l'utilisation d'un matériel de mauvaise qualité. Le pisciculteur s'est montré déçu en raison de son investissement personnel (le temps passé sur les étangs). L'un des chercheurs, reconnaissant son erreur, a décidé de dédommager le producteur en lui faisant don du matériel utilisé. En réaction, les autres producteurs du groupe n'ont pas compris ce geste qui démontre, selon eux, que la recherche dispose des ressources suffisantes pour faire don de son matériel.

Le travail entre les chercheurs et les producteurs repose essentiellement sur la mise en place de dispositifs écrits (contrats, protocoles) qui annoncent les conditions de l'expérimentation. Même si les producteurs ne sont pas toujours en accord avec ces engagements pris, ils s'attachent fortement à ce que l'expérimentation se déroule telle qu'elle a été prévue. Si bien qu'une incohérence entre le contrat et les actes tend parfois à diminuer la confiance des producteurs envers les chercheurs, même si l'acte cadre finalement avec le souhait initial des producteurs. Le décalage entre les dispositifs et les actes des chercheurs constitue un frein à la mise en place d'une dynamique partenariale entre les deux groupes.

3. Les intérêts individuels avant tout

En 2008, un technicien appartenant à l'équipe de recherche s'est présenté à un

comice agropastoral en qualité de producteur, apportant avec lui des alevins achetés à Santchou. Présent lui aussi à ce concours, le délégué des producteurs s'est aussitôt plaint de cette concurrence. Dans la foulée, le délégué des producteurs a demandé la convocation d'un comité de pilotage afin de régler le problème. Afin d'expliquer l'événement, les chercheurs ont mis en place une réunion tripartite dans laquelle le technicien ayant fait concurrence s'est excusé.

Cet événement, à l'initiative d'un seul des membres de l'équipe de recherche, montre combien il est difficile pour les acteurs de faire passer les objectifs collectifs avant les objectifs individuels. Pourtant, l'un des objectifs majeurs de la démarche de RAP est de mettre en place des dispositifs à travers lesquels tous les acteurs s'engagent à agir collectivement. Les principes premiers de la RAP ne peuvent pas toujours être tirés au clair, compris et appliqués par tous les acteurs, malgré le déroulement au début du projet d'un séminaire explicatif sur les principes de cette démarche de recherche. Cet événement n'a pas eu de conséquence directe sur les objectifs techniques du projet mais n'a pas facilité l'entente et la coopération avec le groupe de producteurs.

4. Il faut le voir pour le croire

Lors de la première année d'existence de la RAP, les pisciculteurs devaient, sur demande des chercheurs, vidanger leurs étangs au mois d'août, date jusqu'alors inhabituelle puisque les vidanges se faisaient d'ordinaire en décembre pour répondre à la demande occasionnée par les fêtes de fin d'année. Avancer la date de vidange au mois d'août devait permettre à l'étudiant en charge du protocole d'obtenir les données nécessaires pour finir son mémoire et le soutenir à temps. En parallèle, cette vidange devait expérimenter la mise en place d'une pêche intermédiaire permettant aux producteurs de vendre du poisson tout au long de l'année.

En juillet, un calendrier de vidange a été arrêté entre les chercheurs et les producteurs. Pour autant, au mois d'août, les producteurs ont refusé de vidanger, disant qu'ils voulaient faire de cette vidange un *événement*, et que l'un des chercheurs, en France à ce moment-là, devait être présent pour y assister. Les autres chercheurs ont essayé de convaincre les producteurs, sans succès. Après négociation, un compromis repoussant les vidanges au mois de novembre a été trouvé. Les deux parties ont finalement obtenu satisfaction grâce à un heureux concours de circonstance puisque la date de soutenance du mémoire de l'étudiant a été retardée.

Malgré cette tension, née de la mise en place du dispositif de vidange et de l'événement (le refus de vidanger) qui en a découlé, les négociations multiples ont permis, finalement, de démontrer aux producteurs qu'il était possible de vidanger à un autre moment de l'année sans que les ventes de poissons ne s'en trouvent pénalisées. Cet exemple illustre, parmi tant d'autres similaires, que les producteurs ont avant tout besoin de preuves tangibles et de pratiques effectives pour changer leur conception de l'activité.

5. La posture du chercheur de la RAP

Alors qu'une étudiante en sociologie devait restituer son travail au groupe, le délégué des producteurs s'y est opposé en avançant le manque de neutralité de cette dernière qui aurait pris position au cours d'une confrontation entre un producteur et lui. L'étudiante, quant à elle, voit dans ce refus une vengeance personnelle. Le délégué lui en aurait voulu de ne pas lui avoir restitué la totalité des images filmées au cours des funérailles d'un membre de sa famille.

Certains événements surgissant au sein d'un dispositif sont relatifs à une posture complexe que doit tenir le chercheur ou l'étudiant au sein du projet. L'étudiante en sociologie, par exemple, se doit tout à la fois de garder une certaine distance avec

les producteurs, tout en pénétrant dans leur sphère au quotidien afin de comprendre leurs perceptions et leur monde de références. Au sein d'une RAP, le chercheur doit constamment se repositionner entre son rôle scientifique dans le projet et son intégration dans la vie sociale du groupe. Le déroulement d'un dispositif peut souffrir du double positionnement du chercheur, sans que cette réelle cause ne soit identifiée sur le moment.

Construire la confiance, éviter les malentendus et gérer les événements

Les différents événements et dispositifs décrits ci-dessus illustrent la rapidité avec laquelle l'action se déroule au cours d'une RAP. Les chercheurs n'ont souvent pas le temps d'anticiper, ni de prendre du recul sur les réelles motivations des acteurs avec lesquels ils travaillent. Cette question du temps entre la mise en place des différents dispositifs est souvent primordiale. En amont de l'action des chercheurs et des producteurs dans la RAP, un travail de connaissance du terrain et des différents partenaires est avant tout nécessaire, comme peut le relever Mosse (1994) : « *In sum, as organized public events, experience suggests that PRAs [Participatory Rural Appraisal] should only be undertaken in a community after a reasonably good knowledge of the locality and appropriate contacts have been developed. [...] This preparation usually requires considerable time – more than was in fact allowed for in the early planning of the project*⁵. »

5. « En somme, en tant qu'événements publics organisés, l'expérience suggère que les PRAs (évaluation de projets ruraux participatifs) doivent seulement être entrepris dans une communauté après une connaissance raisonnablement bonne de la localité et après y avoir développé des contacts appropriés. [...] Cette préparation requiert normalement un temps considérable – davantage en fait que celui donné au départ par le projet. »

Les principes de fonctionnement de la RAP doivent être assimilés par les acteurs bien avant leur engagement dans ce type de recherche, ce qui évite dès le départ de profonds malentendus.

Les besoins de la recherche sur le terrain se distinguent de ceux des producteurs, dans leur vie quotidienne ou au sein de leur activité. Une fois encore, le temps long nécessaire à la recherche ne semble pas cadrer avec l'urgence du quotidien. Les chercheurs combinent ces deux exigences à travers la rigueur d'un dispositif qu'ils mettent en place et une certaine souplesse et compréhension nécessaires à toute interaction sur le terrain. Ces contraintes viennent alimenter un double positionnement qui rend la tâche du chercheur encore plus difficile au niveau de l'action. D'après Stassard (2008), la confiance n'est pas une « attitude psychologique » mais repose sur des objectifs intermédiaires des relations. Le chercheur doit ainsi continuellement bâtir cette relation de confiance avec ses interlocuteurs pour optimiser la mise en place des dispositifs.

La confiance s'est construite en particulier au sein des dispositifs basés sur le concret et l'expérience. L'événement du refus de vidanger démontre, par exemple, que, malgré certains blocages, les producteurs ressentent le besoin d'expérimenter par eux-mêmes pour se rendre compte durablement du bienfait d'une nouvelle technique proposée par les chercheurs. Ce qui nous pousse à reconnaître que la notion de dispositif repose à la fois sur une logique de transmission du savoir et de son expérimentation (Peeters et Charlier, 1999) propice à l'autonomie des acteurs.

À travers cette méthode d'analyse des différents dispositifs et événements, il est possible d'évaluer le degré d'engagement et d'autonomie des acteurs. Les événements – souvent perçus comme

négatifs par les producteurs et les chercheurs – ne constituent pas tous un frein au déroulement du projet. Ils illustrent plutôt l'investissement des producteurs. Cet engagement, parfois trop prenant pour les chercheurs, est en fait révélateur de leur autonomie et de leur capacité à faire avancer le groupe. Les dispositifs, supposés être les seuls coups (Mucchielli, 2004) à jouer pour les chercheurs, peuvent être également mobilisés par les producteurs au cours de l'action. Vice versa, les chercheurs peuvent mobiliser les événements qui sont les coups à jouer des producteurs. Ce résultat rejoint l'idée selon laquelle la mise en place des dispositifs participe de l'autonomie des acteurs (Vandendorpe, 1999 ; Peeters et Charlier, 1999). Par ses dispositifs, la RAP représente un apprentissage organisationnel et un entraînement à la négociation, celui-ci étant formateur à la fois pour les chercheurs, les étudiants et les producteurs.

« *Given the growing importance of rapid research methods in development planning of all kinds, there are surprisingly few theoretical or critical reflections on methodology, particularly those based on field experience* »⁶ (Mosse, 1994). Cette méthode de l'étude des dispositifs et des événements est proposée dans le but de contribuer à rendre visible les réalités quotidiennes d'une telle recherche sur le terrain. La description de ces lieux communs permet de comprendre les différentes perceptions des acteurs du projet et ainsi leurs possibilités d'action, ainsi que de rendre réalisable l'objectif commun que s'est fixé le projet. En même temps, la description de ces moments marquants, *ex post*, permet de prendre le recul nécessaire

6. « Étant donné l'importance grandissante des méthodes de recherche rapide des projets de développement de toutes sortes, il y a étonnamment peu de réflexions théoriques ou critiques sur la méthodologie, particulièrement celles basées sur les expériences de terrain. »

sur les difficultés que rencontre ce type de projet. En mobilisant cette expérience de terrain, nous espérons apporter une réflexion critique et éthique sur la recherche participative. ■

Nous tenons à remercier tout particulièrement les producteurs des GIC Pepisa et Copifopem qui ont su faire preuve d'une grande patience lors de nos longues conversations au bord de leurs étangs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agamben G. (2007). *Qu'est ce qu'un dispositif ?* Paris, Payot et Rivages, 50 p.
- Beuscart J.-S., Peerbaye A. (2006). Histoires de dispositifs. *Terrains et travaux*, n° 11, p. 3-15.
- Chia E. (1992). Une « recherche clinique » : proposition méthodologique pour l'analyse des pratiques de trésorerie des agriculteurs. *Études et Recherches*, n° 26, p. 1-39.
- Chia E. (2004). Principes, méthode de la recherche en partenariat : une proposition pour la traction animale. *Revue Elev. Méd. Vét. Pays Trop.*, vol. 57, n° 3-4, p. 233-240.
- Chia E., Torre A., Rey-Valette H. (2008). Vers une « technologie » de la gouvernance territoriale ! Plaidoyer pour un programme de recherche sur les instruments et les dispositifs de la gouvernance des territoires. *Noréis*, n° 209, p.167-177.
- Delacroix C. (2006). L'événement. *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Presses universitaires de France, p. 13-14.
- Dulcire M. (1996). Le jeu de l'implication et le feu de l'engagement : chroniques nicaraguayennes. *Économie rurale*, vol. 236, n° 1, p. 62-68.
- Faure G., Gasselín P., Triomphe B., Temple L., Hocdé H. (2010). *Innovier avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat*. Gembloux, Quae, 224 p.
- Fongang Fouepe G. H. (2008). *Les mutations du secteur agricole bamiléké (Cameroun) étudiées à travers ses acteurs : une analyse à partir des localités de Fokoué et Galim*. Thèse de docteur de l'Institut des Sciences et Industries du Vivant et de l'Environnement, AgroParisTech, 413 p.
- Guillermou Y., Kamga A. (2004). Les organisations paysannes dans l'Ouest-Cameroun. Palliatif à la crise ? *Études rurales*, n° 169-170, p. 61-76.
- Janin P. (1995). *L'immuable, le changement et l'imprévu : les économies de plantation bamiléké et bété du Cameroun confrontés aux chocs extérieurs*. Paris, Thèse de Géographie, O.R.S.T.O.M., 680 p.
- Lewin K. (1967). *Psychologie dynamique. Les relations humaines*. Paris, Presses universitaires de France, 296 p.
- Liu M. (1997). *Fondements et pratiques de la Recherche-Action*. Paris, L'Harmattan, 350 p.
- Maugéri S. (2002). Pour une sociologie de la gestion et de ses dispositifs. *Terminal*, n° 87, 14 p.
- Mikolasek O., Patout O., Lazard J., Massou M. (1997). Le développement à l'épreuve du concret : l'exemple de l'aquaculture en cages flottantes sur le fleuve Niger. Ithaca, NRAES, *Tilapia in Aquaculture*, vol. 2, p. 483-498.
- Mikolasek O., Barlet B., Chia E., Pouomogne V., Tomedi Eyango Tabi M. (2009). Développement de la petite pisciculture marchande au Cameroun : la Recherche-Action-en-Partenariat. *Cahiers Agricultures*, n° 18, p. 270-276.
- Mormont M. (1996). Agriculture et environnement : pour une sociologie des dispositifs. *Économie rurale*, n°236, p. 28-36.
- Mosse D. (1994). Authority, Gender and Knowledge: Theoretical Reflections on the Practice of Participatory Rural Appraisal. *Development and Change*, vol. 25, p. 497-526.
- Mucchielli A. (2004). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Paris, Armand Colin, 303 p.
- Pain M. (1984). Le dynamisme bamiléké. *Annales de géographie*, vol. 93, n° 519, p. 590-595.

- Peeters H., Charlier P. (1999). Contributions à une théorie du dispositif. *Hermès*, n° 25, p. 15-23.
- Pouomogne V. (2008). Capture-based aquaculture of *Clarias* catfish: case study of the Santchou fishers in western Cameroon. In Lovatelli A., Holthus P. F. (Eds.), *Capturebased aquaculture, Global overview*, FAO Fisheries Technical Paper, n° 508, Rome, FAO, p. 93-108.
- Renaud G. (1995). Le formel et l'informel : une tension créatrice continue, *Théologiques*, vol. 3, n° 1, p. 129-152.
- Ricœur P. (1992). Le retour de l'événement, *Mefrim*, n° 104, p. 29-35.
- Soulard C. T., Compagnone C., Lémery B. (2007). La recherche en partenariat : entre fiction et friction, *Natures Sciences Sociétés*, n° 15, p. 13-22.
- Stassard P., Mormont M., Jamar D. (2008). La recherche intervention pour une transition vers le développement durable. *Économie rurale*, n° 306, p. 8-22.
- Tomedi-Eyango M. T., Mikolasek O., Pouomogne V. (2009). Diagnostic de l'insertion de la pisciculture dans les exploitations familiales agricoles du département de la Ménoua, Ouest Cameroun. *Sciences Agronomiques et Développement*, vol. 5, n° 1, p. 13-22.
- Vandendorpe F. (1999). Un cadre plus normatif qu'il n'y paraît : les pratiques funéraires, *Hermès*, n° 25, p. 199-205.